



Programme d'internat
Psychologie et neuropsychologie

Document élaboré par le Service de psychologie en collaboration avec la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire et le Service des communications.

Révision octobre 2021

Table des matières

1. L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel	2
1.1. Bref historique	2
1.2. Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire	3
1.3. Service de psychologie – description générale.....	3
2. Programme d'internat en psychologie et en neuropsychologie	4
2.1. Pré-requis à l'internat	4
2.2. Buts et objectifs de l'internat en psychologie et en neuropsychologie clinique..	4
2.3. Modalités de supervision.....	5
2.4. Autres activités de formation et d'enseignement	5
2.5. Exigences envers l'interne en cours d'internat.....	5
2.6. Processus d'évaluation	5
3. Le programme offert	6
3.1. Programme de neuropsychologie.....	6
4. Soumission d'une candidature	7
5. Psychologue superviseuse.....	9

1. L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel



1.1. Bref historique

Médecin français, le Dr Pinel (1745-1826) fut reconnu pour son dévouement au développement de la psychiatrie qu'il a d'ailleurs grandement influencée. Il fut sensible aux méthodes thérapeutiques alors « brutales » auxquelles étaient soumis les aliénés à l'époque. C'est en proposant de nombreuses réformes qu'il réussit à les abolir et sut instaurer des méthodes thérapeutiques plus humaines et plus adéquates.

Il fut aussi le premier à proposer une nosographie des maladies mentales. Les fondateurs de l'Institut lui ont donné le nom de ce médecin afin de souligner les valeurs inhérentes à sa mission.

Au Québec, les aliénés violents étaient confiés dès 1927 à l'Asile des détenus aliénés de Bordeaux. Il s'agissait principalement de malades psychiatriques violents provenant des hôpitaux québécois. En 1963, devant l'augmentation du nombre de malades et l'insuffisance des soins à la prison de Bordeaux, le gouvernement du Québec décide de construire un hôpital psychiatrique à sécurité maximale qui devait justement remplacer l'hôpital psychiatrique de Bordeaux.

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal a ouvert ses portes en 1970. Il compte alors 292 lits. L'établissement reçoit des patients psychiatriques aux prises avec une problématique de violence, provenant des autres hôpitaux du Québec ou encore d'autres institutions pénales du réseau de la justice.

En janvier 2019, l'Institut Philippe-Pinel de Montréal change d'appellation et devient l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

L'Institut est un hôpital psychiatrique sécuritaire, universitaire et chef de file au niveau de la psychiatrie légale. Il est affilié à l'Université de Montréal. Au niveau des services de santé, il s'agit d'un hôpital national de 3^e ligne de renommée internationale. L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel dispense des soins ultraspécialisés à une clientèle psychiatrique souffrant de troubles mentaux graves, de psychopathologie sévère de la personnalité et aux prises avec une problématique de violence.

Les patients proviennent de différents endroits. La majorité d'entre eux sont référés par le Tribunal administratif du Québec. Ils sont admis majoritairement pour expertise (p. ex., aptitude à comparaître, responsabilité criminelle) ou sont hospitalisés pour des soins à plus ou moins long terme après avoir été déclarés coupables, mais non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux. D'autres patients proviennent d'hôpitaux de 2^e ligne, des Services correctionnels canadiens ou du Service de la probation. Les adolescents proviennent des Centres jeunesse ou sont référés par le Tribunal de la jeunesse. Certains sont en cure libre, sans contrainte légale.

Les patients sont hospitalisés dans des unités de soins au sein de différents programmes dont les programmes d'expertise, d'admission/réadmission/expertise, de réadaptation, de traitement, de transition, de délinquants sexuels, de femmes ayant une sentence fédérale et d'adolescents. D'autres programmes sont assurés par les Services externes, dont des programmes de psychiatrie adulte en délinquance sexuelle pour les adultes et les adolescents.

L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel étant un hôpital universitaire, il exerce une vocation d'enseignement, de formation et de recherche. La Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire organise la majeure partie des activités de formation professionnelle et regroupe plusieurs stagiaires, internes et résidents de différentes disciplines professionnelles.

1.2. Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire

L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel est reconnu sur le plan national et international pour son expertise dans les domaines de la psychiatrie légale et le traitement de patients psychiatriques présentant une problématique de violence. La mission de la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire est de contribuer à l'enseignement universitaire dans ces domaines et de manière plus large, à l'avancement, au partage et à la diffusion des connaissances avec l'ensemble de nos partenaires locaux, nationaux et internationaux. La Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire assure la mise en place de conditions favorisant le déroulement d'activités d'enseignement de qualité.

1.3. Service de psychologie – description générale

Le Service de psychologie relève de la Direction des services professionnels. Il est composé d'une Chef de service à l'interne, d'un Chef de service à l'externe et d'une vingtaine de psychologues. Les psychologues sont affectés aux différents programmes de soins, soit sur les unités à l'interne, soit à l'externe, soit d'une combinaison des deux. Les principales orientations théoriques y sont représentées de même que la neuropsychologie.

Le Service de psychologie offre des services d'évaluation et de traitement à une clientèle souffrant principalement de troubles mentaux graves et d'une problématique de violence. Des troubles comorbides sont fréquemment présents, notamment des troubles de la personnalité (groupe B), des troubles liés à l'usage de substances, des limites

cognitives, une symptomatologie anxio-dépressive et/ou un trouble neurologique. Les psychologues effectuent des psychothérapies individuelles et de groupe, ainsi que d'autres activités thérapeutiques spécialisées. Ils effectuent, en collaboration avec des criminologues, des évaluations du risque de violence par l'utilisation d'outils spécialisés. Certains psychologues et neuropsychologues contribuent au processus complexe d'expertise par la production d'évaluations psychologiques et/ou neuropsychologiques approfondies.

Les psychologues participent aux réunions administratives et cliniques mensuelles du Service de psychologie où des sujets touchant la pratique professionnelle de la psychologie au sein des hôpitaux du réseau de la santé du Québec et au sein de notre hôpital psychiatrique sont abordés (pratique clinique, évaluation, règles de pratique et déontologie, formation et développement professionnels, supervision et internat, outils d'évaluation, évolution de la profession, etc.).

Certains psychologues sont impliqués dans des tâches d'enseignement et de supervision, alors que d'autres s'impliquent dans des comités de travail ou autres projets au sein du service ou de l'hôpital.

2. Programme d'internat en psychologie et en neuropsychologie

Pour l'année 2022-2023, une seule place sera offerte en neuropsychologie.
--

2.1. Pré-requis à l'internat

- Intérêt marqué pour la psychiatrie et la violence.
- Connaissances théoriques en psychopathologie.
- Connaissances des principaux tests cognitifs (WAIS-IV, TEA, WMS-IV, D-Kefs, etc.).
- Intérêt pour la remédiation cognitive.
- Avoir complété des stages, practica ou un premier internat dans un milieu psychiatrique (un atout).
- Anglais fonctionnel (un atout).

2.2. Buts et objectifs de l'internat en psychologie et en neuropsychologie clinique

- Offrir l'opportunité de découvrir l'exercice de la psychologie dans un milieu psychiatrique de 3^e ligne à sécurité maximum.
- Offrir une complémentarité aux programmes d'internat en psychiatrie générale.
- Permettre de raffiner la compréhension clinique et les techniques d'entrevue et d'intervention.
- Offrir des occasions d'apprendre à ajuster le travail du psychologue auprès de personnes souffrant de pathologies sévères et complexes, avec de multiples comorbidités.

2.3. Modalités de supervision

Supervision individuelle :

- au moins 200 heures pour un internat de 1600 heures.
- au moins 100 heures pour un internat de 800 heures.

D'autres modalités de supervision peuvent également être organisées (ex.: supervision de groupe, miroir sans tain) lorsque le nombre d'internes le permet.

2.4. Autres activités de formation et d'enseignement

- Réunions administratives et cliniques mensuelles.
- Formations spécialisées (p.ex., outils d'évaluation du risque de violence).
- Conférences scientifiques organisées par la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire.
- Colloques grands publics organisés par la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire.

2.5. Exigences envers l'interne en cours d'internat

Les internes font partie du Service de psychologie et, à ce titre, ils doivent respecter les règles déontologiques et les standards de pratique de l'institution et sont fortement invités à participer aux activités cliniques du service. Il pourra donc leur être demandé, par exemple, de présenter un cas clinique lors d'une réunion clinique ou encore de présenter et de commenter un article scientifique.

2.6. Processus d'évaluation

Deux évaluations formelles auront lieu pendant l'internat; une à la mi-internat et l'autre à la fin de l'internat. Chaque évaluation a pour but de faire le point sur les forces et les faiblesses de l'interne en fonction du développement des sept compétences (Manuel d'agrément, OPQ, juin 2013) et des exigences particulières de son université d'origine. Les universités fournissent habituellement les formulaires d'évaluation. Ces évaluations sont pour l'interne l'occasion d'avoir l'heure juste sur le développement de ses habiletés cliniques et compétences professionnelles. L'interne reçoit aussi régulièrement de la rétroaction de la part de son superviseur en cours d'internat lors des supervisions. Le superviseur remplit les documents demandés par les universités lors de l'évaluation mi-internat et de l'évaluation finale. Les documents originaux sont retournés à l'université requérante et une copie est versée au dossier de l'étudiant à la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire de l'Institut.

3. Le programme offert

3.1. Programme de neuropsychologie

♦ Description générale

L'internat en neuropsychologie offre aux étudiants l'opportunité d'évaluer le fonctionnement cognitif d'une clientèle variée en termes d'âge (adolescent, adulte, personne âgée) et présentant diverses pathologies neurologiques et psychiatriques. À l'examen quantitatif se greffe aussi une analyse qualitative à partir d'observations effectuées lors des entrevues et de la passation des tests. Des notions de psychopathologie sont également abordées en plus de la relation cerveau-comportement. En outre, l'interne pourra se familiariser avec les aspects légaux liés au contexte de l'évaluation.

L'évaluation neuropsychologique doit fournir des informations sur les forces et les faiblesses du patient afin de permettre à l'équipe traitante de formuler des objectifs réalistes quant à sa réadaptation. Dans certains cas, l'évaluation neuropsychologique contribue à établir un diagnostic différentiel entre des troubles de nature psychiatrique vs neurologique. Le neuropsychologue peut aussi être appelé à évaluer la présence d'indices de simulation ou d'exagération des déficits cognitifs.

L'internat consistera également à se familiariser avec les principes et les objectifs de la remédiation cognitive.

♦ Problématiques rencontrées

Clientèle variée en termes d'âge (adolescent, adulte, personne âgée) et de pathologies (schizophrénie et autres psychoses, maladie affective bipolaire, troubles anxieux, dépression, addiction, troubles de personnalité, trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle, trouble neurocognitif mineur et majeur, troubles d'apprentissage, traumatisme crânien, etc.).

♦ Tâches de l'interne

L'interne participera aux activités suivantes : évaluations neuropsychologiques exhaustives (entrevue, passation des tests/questionnaires, rédactions des rapports incluant l'opinion clinique, le diagnostic neuropsychologique et les recommandations), rédaction des notes évolutives, discussions de cas avec l'équipe clinique et, au besoin, la famille. L'interne pourra également observer et/ou coanimer des groupes de remédiation cognitive. En outre, il/elle sera invité(e) à participer aux réunions administratives et cliniques du service de psychologie, aux conférences mensuelles organisées par la Direction de la recherche et de l'enseignement et aux formations offertes par l'INPL-PP (gratuites pour les internes). Il/elle pourra également se voir offrir de participer à des formations sur les outils d'évaluation du risque de violence et de récidive (par ex., échelle du HCR-20).

♦ Modalités de supervision

La supervision se fait en individuel en respectant les normes de l'OPQ, soit un ratio de 20 minutes de supervision par heure de contact direct avec la clientèle. L'étudiant pourra donc recevoir environ 2 heures/semaine de supervision individuelle (ou encore 100 heures pour un internat de 800 heures).

♦ Superviseur

Dre Karima Kahlaoui, Ph.D.
Psychologue/Neuropsychologue

♦ Capacité d'accueil pour l'année académique 2022-2023

Une place (800h ou +)

4. Soumission d'une candidature

Les étudiants provenant d'universités hors consortium doivent soumettre leur candidature selon la procédure ci-bas.

♦ Critères d'admissibilité

- Être inscrit dans un programme reconnu de doctorat en psychologie.
- Être éligible à l'internat.
- Avoir préalablement complété des stages, practica ou un premier internat dans un milieu clinique psychiatrique (un atout).

♦ Dossier

Le dossier soumis pour candidature doit comprendre les documents suivants:

- Formulaire de demande d'internat.
- Lettre de présentation.
- Curriculum vitae spécifiant l'expérience clinique et la supervision reçue (milieu professionnel, type de clientèle).
- Relevés de notes (baccalauréat et doctorat en cours).
- Deux lettres de référence.

SVP, veuillez envoyer votre dossier de candidature avec les documents requis, en format électronique, à l'adresse : psycho.ippm@ssss.gouv.qc.ca.

Au besoin, les lettres de référence peuvent être postées à :

Mme Karine Harnois, agente administrative
Direction des services professionnels
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel
10905 boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1C 1H1

Les dossiers complets seront étudiés par le psychologue superviseur, qui effectuera des entrevues de sélection en janvier. Les choix finaux seront communiqués aux étudiants à la date retenue par l'APPIC.

Veuillez cocher le programme auquel vous soumettez votre candidature.

Psychologie clinique et neuropsychologie

☐ Programme de neuropsychologie

Nom :

Adresse civique :

Courriel :

Université :

Nombre d'heures : ☐ 800 ☐ 1600

DATE LIMITE DE TRANSMISSION DE LA DEMANDE :

Vendredi 17 décembre 2021 à 17h.

5. Psychologue superviseure

Dre Karima Kahlaoui, Ph.D.

Neuropsychologue

Dre Karima Kahlaoui détient un doctorat en psychologie (Ph.D) de l'Université de Nice (France – 2004) et un postdoctorat en Neurosciences de l'Université de Montréal (Canada – 2009). Parallèlement à ses activités de recherche, elle a exercé en tant que neuropsychologue clinicienne en France puis au Québec. À travers ses diverses expériences cliniques, elle a su développer au fil du temps une solide expertise dans l'évaluation neuropsychologique auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant diverses problématiques neurodéveloppementales, neurologiques et de santé mentale. Dre Kahlaoui exerce en tant que neuropsychologue clinicienne à l'institut Pinel depuis plus d'une dizaine d'années. En outre, elle est conseillère clinique et Présidente du Conseil multidisciplinaire à l'Institut Pinel. Elle participe aussi régulièrement à des activités d'enseignement et de formations auprès d'étudiants en psychologie.